



Envoyé en préfecture le 02/03/2026

Reçu en préfecture le 02/03/2026

Publié le 19-03-2026

ID : 057-265700229-20260226-CCAS_06-DE

N°2026 – Ordre N°6

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL DE
L'ACTION SOCIALE DE GUENANGE
SEANCE DU 26 FEVRIER 2026**

Date de convocation : 29 janvier 2026

L'an deux-mille-vingt-six le vingt-six février à 17 heures 00 minute, le Conseil d'administration dûment convoqué par le Président s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur TACCONI Pierre.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs les membres du conseil d'administration suivants :

M. le Président TACCONI Pierre, Monsieur SCHIVRE Marc, Madame CEDAT Nathalie, Monsieur EHRHARDT Vincent, Madame BROSSARD Valérie, Madame BASSE Christine, Monsieur PONTOIRE Jean-Noël, Monsieur SCHMITT Jeannot, Madame SIEGWARTH Brigitte.

Absents ayant donné procuration :

Absents excusés :

Madame ARHARBI Nadia, Madame KACIOUI Maria.

Secrétaire de séance : M. SCHIVRE Marc

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de votants : 9

OBJET : DEMANDE D'AIDE

1°) De VERSER la somme de 200€ à un professionnel de santé pour une expertise médicale

2°) D'imputer ces dépenses liées à la nomenclature M57 et à l'article 65138 du budget de l'exercice 2025.

Fait et délibéré à GUENANGE, les jours, mois et an susdits.
Tous les membres présents ont signé au registre.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
A GUENANGE, LE 27 FEVRIER 2026

Pierre TACCONI
Président du C.C.A.S et Maire de Guénange

